

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°18 du 20 décembre 1999- 2 pages

Grandes Cultures

Edito

Le SRPV Auvergne s'adapte pour remplir l'ensemble de ses missions anciennes et nouvelles.

Il se réorganise. Dernièrement il s'est recomposé en deux unités : une unité Références et Environnement, et une unité Contrôles.

Dans ce cadre Yves CAUTY qui était votre partenaire privilégié a rejoint l'unité Contrôles.

L'unité Référence et Environnement sous la responsabilité de Jean François FAVIER prend en charge les Avertissements Agricoles (Philippe CEYSSAT), l'expérimentation (Françoise BAUBET), et les dossiers environnements.

Nous souhaitons faire évoluer les éditions Avertissements Agricoles, leur contenu va s'enrichir d'informations réglementaires, environnementales et de prévisions d'attaques parasitaires issues de la modélisation.

Pour être encore plus proches de vous, une meilleure périodicité et les envois par fax vont être développés.

Nous espérons ainsi vous rendre un meilleur service.

Pour tenir cet engagement, des choix ont été nécessaires ; le verger auvergnat ne nous permettant plus d'assurer le suivi de qualité qui vous est dû, nous allons transférer l'édition Avertissements Agricoles Arboriculture à nos collègues du SRPV Rhône Alpes qui sauront mettre à votre service les spécialistes d'une grande région de production, à un tarif de 310 F pour l'édition papier et l'édition fax.

Nous concentrons nos efforts sur les éditions Vigne et Grandes Cultures.

Voici les tarifs qui vous sont proposés pour l'Auvergne :

Editions *Viticulture et Grandes Cultures* :
Papier : 350 F Fax : 300 F

Enfin, après six années passées parmi vous, au cours desquelles j'ai beaucoup apprécié nos relations, je suis amené à changer de poste à compter de Janvier 2000. Je souhaite que votre collaboration se poursuive et s'intensifie avec mon successeur.

Au nom du SRPV, et du mien je vous présente mes meilleurs voeux pour le nouveau millénaire.

J. F. CHAUVEAU

Colza

Charançon du bourgeon terminal et grosse altise.
Vérifier les infestations larvaires.

Maïs

Charbon des inflorescences.
Bilan 1999.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : J.F. CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs courrier : 320 F
Fax et courrier : 370 F

Colza

Charançon du bourgeon terminal et grosse altise.

Vérifier dès maintenant et en janvier le niveau des infestations larvaires sur les parcelles non protégées à l'automne (notamment fin octobre vis à vis du charançon du bourgeon terminal).

	Longueur	Couleur	Aspect	seuil
C.B.T	4 à 7 mm	Blanc, tête marron clair.	Corps trappu et arqué. Absence de patte.	20 % de pieds porteurs
Grosse Altise	2 à 8 mm	Blanc, tête et extrémités noires.	Corps filiforme, 3 paires de pattes.	70% de pieds porteurs

➢ Prélever 25 plantes au hasard.

➢ Fendre les pétioles des feuilles et le coeur des plantes pour repérer les larves qui évoluent à l'automne.

➢ Apprécier le taux d'attaque pour les deux espèces de ravageurs.

➢ Si le taux d'attaque dépasse le seuil d'intervention, un traitement de rattrapage avec un oléoparathion peut s'avérer nécessaire tout en sachant qu'il ne sera d'une efficacité très aléatoire et qu'il doit s'envisager qu'en cas de très forte pression larvaire. Il sera encore plus efficace s'il est réalisé assez précocément (larves jeunes).

Maïs

Charbon des inflorescences.

Une prospection a été effectuée cet automne sur l'ensemble des zones à maïs de la région (consomation et ensilage).

Ainsi environ 210 parcelles ont été visitées réparties comme suit : Allier 100, Puy-de-Dôme 85, Haute-Loire 10, et Cantal 10 (Châtaigneraie).

Il ressort que 10 parcelles ont été repérées avec des symptômes de charbon des inflorescences (sur épis surtout et rarement sur panicules)

➢ ALLIER : 5

➢ PUY-DE-DOME : 2

➢ HAUTE-LOIRE : 2

➢ CANTAL : 1

Le niveau d'attaque moyen est faible de l'ordre de 3 à 4 % ; le taux maximal étant seulement de 10 à 15 %. Globalement la pression charbon est plutôt faible cette année et la maladie stagnante reste localisée dans les secteurs connus contaminés :

Le val d'Allier et plus ponctuellement le val de Loire. Ainsi en 1999 la commune de GANNAY / LOIRE est maintenant contaminée. Le charbon est aussi toujours présent dans les petits secteurs du Puy-de-Dôme (Puy-Guillaume et Artonne), de la Haute-Loire (Lempdes) et dans le Cantal (à Quézac).

En 2000, le SRPV recommande en priorité la lutte génétique basée sur la tolérance des variétés au charbon ; donc faire un bon choix variétal (consulter pour cela la liste réactualisée de sensibilité des variétés qui paraîtra dès que possible dans un prochain bulletin. Pour la lutte chimique, priorité aussi aux traitements de semences avec une triazole comme flutriazol (STYLOR C, STYLOR T320), le triticonazole (ALIOS) et le tébuconazole (ALPHA RAXIL). Ces deux techniques de luttes associées permettent une protection satisfaisante à un coût raisonnable tout en préservant l'environnement.

LISTE DES COMMUNES CONTAMINEES EN AUVERGNE DEPUIS 1991

ALLIER
BESSAY / ALLIER - BILLEZOIS - BILLY - CHATEL DE NEUVRE - CONTIGNY - **GANNAY / LOIRE** - ISLE ET BARDAIS - LA FERTE HAUTERIVE - LORIGES - MARCENAT - MARIOL - MONTOLDRE - MOULINS - NEUVY - SAINT DIDIER LA FORET - SAINT LOUP - SAINT MARTINS DES LAIS - SAINT POURCAIN / SIOULE - SANSSAT - SAINT GERAND DE VAUX - TOULON / ALLIER - VARRENNES / ALLIER
PUY - DE - DOME
ARTONNE - PUY GUILLAUME
HAUTE - LOIRE
LEMPDES
CANTAL
QUEZAC